PARLEMENT JURASSIEN GROUPE CS-POP et VERTS

Motion n° 1001

EAU DU JURA (bis)

Après l'Hôpital du Jura, où il a été décidé d'installer des fontaines à eau raccordées au réseau, la Ville de Delémont vient d'accepter de renoncer à l'eau en bouteille et de servir de l'eau du robinet.

Le bilan de l'eau du robinet est sans appel : elle coûte 100 à 500 fois moins cher que l'eau en bouteille. A cela, s'ajoute l'économie de l'énergie utilisée pour le transport, le recyclage, la mise en bouteille et la fabrication du PET ainsi que les dégâts liés à l'exploitation excessive de certaines eaux souterraines.

Bonne, pas chère et écologique selon la Fédération romande des consommateurs Il n'y a aucune raison de ne pas lui donner notre préférence, d'autant plus qu'elle est également fraîche et à portée de main…

Nous prions donc le Gouvernement et le remercions:

1. de renoncer à l'eau en bouteille et d'installer des fontaines à eau raccordées au réseau ou de mettre des carafes à disposition dans les services, lors de réunions ou de réceptions ;
2. de promouvoir l'eau du robinet auprès des collectivités, des particuliers et des entreprises – dans le cadre de la concrétisation de sa politique de développement durable ;
3. d'inciter les restaurateurs de continuer à servir des carafes d'eau gratuitement pour accompagner les repas.

Delémont, le 23 mars 2011

Groupe CS-POP et VERTS
Erica Hennequin